



Extrait du Code de la Démocratie Locale et la Décentralisation

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre suffisant elle pourra après une nouvelle et dernière convocation délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour

Conformément à l'art. L1122-13 du C.D.L.D

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu à la salle des mariages de l'Hôtel de ville d'Erquelinnes.

27 octobre 2022 à 19h30

Fait à Erquelinnes, le 18 octobre 2022.

La Directrice Générale *Ch. Defoy* Bourgmestre,

Ch. Defoy

Lavaux

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Fabrique d'église Sainte-Vierge – Budget 2023 – Réformation - décision
2. Taxes - Redevances : concession (pleine terre, caveau, cave-urne et columbarium) - Règlement 2023 - Approbation
3. Taxes - Redevance délivrance sacs poubelles - Règlement 2023 - Approbation
4. Finances - MB3 ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2022 - Approbation
5. Service ATL - Formation continue - Partenariat avec le Céméa - Convention de partenariat - Accord
6. Directrice générale - Service travaux techniques - grutier D1 - Lancement de la procédure de recrutement - Décision.
7. Directrice générale- 2ème pilier de pension - Définitions des besoins et recours à l'adjudicataire de l'accord-cadre passé par la centrale du SFP- Décision
8. Cellule DG - Installation de panneaux photovoltaïques - Contrat particulier relatif au contrat-cadre "Installation de moyens de production locale d'énergie renouvelable et durable" - Approbation - Décision

9. Tourisme fluvestre - Plan de relance de la Wallonie- Appel à projets de l'infrastructure fluviale 2022 - Adaptation des montants- Décision
10. Secrétariat - Fêtes et cérémonies - Délégations Noces 2022
11. Indication des questions posées par les conseillers communaux conformément aux articles 76 et suivants du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal d'Erquennes ainsi que la teneur de la réponse du Collège au cours du Conseil communal.